

Mgr Jean Joseph Gaume

# **BIOGRAPHIES ÉVANGÉLIQUES**

**volume 2**

© typographique Expéditions pamphiliennes  
Reproduction interdite

# SAINT MARTIAL

Notre Seigneur venait de rendre l'usage de ses membres à un paralytique : cette guérison avait eu lieu le jour du Sabbat, et les juifs lui en faisaient un reproche, comme d'une œuvre servile. À leur accusation Notre Seigneur oppose une double réfutation : sa mission divine prouvée par ses œuvres, et, de plus, un éclatant miracle. Ce miracle que nous allons rapporter donne lieu à la biographie de saint Martial.

« Après cela, dit saint Jean, chapitre VI, 1 à 13, Jésus s'en alla au delà de la mer de Galilée, qui est la mer de Tibériade. Et une grande foule le suivait, parce qu'elle voyait les miracles qu'il faisait sur les malades. Jésus voyant qu'une grande multitude venait à lui dit à Philippe : Où achèterons-nous du pain pour donner à manger à tout ce peuple ? Et il disait cela pour l'éprouver, car il savait ce qu'il avait à faire. Philippe lui répondit : Ce qu'on achèterait de pain avec deux cents deniers ne suffirait pas pour en donner un peu à chacun.

« Un de ses disciples, André, frère de Simon Pierre, lui dit : Il y a ici un enfant qui a cinq pains d'orge et deux poissons ; mais qu'est-ce que cela pour une si grande multitude ? Jésus dit donc : Faites-les asseoir. Il y avait beaucoup d'herbes en ce lieu-là. Tous s'assirent au nombre d'environ cinq mille. Or, Jésus prit les pains ; et, après qu'il eut rendu grâces, il les distribua aux disciples, et les disciples à ceux qui étaient assis ; et il fit de même des poissons, et leur en donna autant qu'ils en voulaient.

« Et après qu'ils furent rassasiés, il dit à ses disciples : Amassez tout ce qui reste, afin que rien ne soit perdu. Et ils amassèrent et remplirent douze corbeilles de morceaux de pains d'orge qui étaient demeurés, après que tous en eurent mangé ».

Le miracle de la multiplication des pains se renouvelle éternellement sous nos yeux. Le grain de blé jeté dans la terre se multiplie au nombre de dix, de vingt et même plus. Comment se fait cette multiplication ? Non par la science de l'homme assurément ; mais par la toute-puissance de Dieu. Si donc Notre Seigneur multiplie dans

la terre le grain qui fait le pain, pourquoi ne pourrait-il pas multiplier par sa parole toute-puissante et dans ses mains divines le pain même ?

Si grand qu'il fût, le miracle de la multiplication des pains en préparait un plus grand encore, la multiplication mystérieuse du corps adorable du Fils de Dieu, dans la sainte Eucharistie. En effet, dans le même chapitre, l'annonce du second suit immédiatement l'accomplissement du premier. C'est dans le désert qui bordait le lac de Tibériade, sur les confins de la Galilée, qu'eut lieu la multiplication des pains. Le lac devait son nom à la ville voisine de Tibériade, ainsi nommée, parce que Hérode le tétrarque l'avait fait bâtir en l'honneur de l'empereur Tibère.

Les douze corbeilles qui servirent à la distribution des pains miraculeux furent religieusement conservées, et plus tard, placées dans la basilique des douze apôtres, que l'empereur Constantin fit bâtir à Constantinople. Avec un respect semblable et également facile à comprendre ont été gardées les urnes dans lesquelles Notre Seigneur changea l'eau en vin, aux noces de Cana. Pour ne pas y revenir, je vais rapporter en peu de mots ce que nous savons de ces dernières et précieuses reliques.

Avant 1789, le monastère de Port-Royal, à Paris, possédait un de ces vases. Il était en porphyre rouge, contenait environ cinquante-deux pintes<sup>169</sup> de Paris, mesure équivalente aux deux métrètes dont parle l'Évangile. Dans le milieu, sous les anses, on lisait deux caractères hébreux. Ce vase était exposé dans le chœur des religieuses. Suivant la tradition, il avait été rapporté par saint Louis, revenant de la Terre sainte. Qu'est-il devenu ? Tout fait penser qu'il se trouve dans quelque un des dépôts publics de Paris. Il est vivement à désirer qu'une relique si précieuse par son antiquité comme par les souvenirs qu'elle rappelle, revienne prendre place dans un des sanctuaires de la capitale, comme le corps de l'impératrice sainte Hélène, retrouvé dans l'église de Saint-Leu.

Autrefois, le monastère de Saint-Florent, près de Saumur, possédait aussi une des dix urnes de Cana, donnée aux religieux par l'empereur Charlemagne. Avant la révolution de 1793, la cathédrale d'Angers possédait également une de ces urnes. Elle était placée dans une niche au-dessous de laquelle on lisait : *hydria de Cana Galilaeae* :

---

<sup>169</sup> N.D.É: Une pinte = 0,931 litres. Un métrète attique = 38 à 40 litres.

urne de Cana en Galilée. Elle était, comme celle de Port-Royal, en porphyre rouge et mesurait quarante-sept centimètres de hauteur sur quarante centimètres de diamètre à l'intérieur. C'est le roi René qui en avait fait don à l'église d'Angers.

À l'occasion de cette urne on avait établi quelques cérémonies, relatées dans un manuscrit du commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le second dimanche après l'Épiphanie, on exposait ladite cruche dans le sanctuaire, sur une crédence parée d'une nappe, par les soins du garde-reliques, depuis l'heure de prime jusqu'à sexte. Après l'aspersion de l'eau bénite, on la remplissait de vin, et le maire-chapelain, accompagné du clergé, venait en faire la bénédiction. Ensuite avait lieu la procession à laquelle assistait l'évêque, le chapitre et le clergé.

Le maire-chapelain, revêtu d'une chape blanche, les épaules couvertes d'un voile blanc, prenait une burette de cristal, qu'on avait remplie de vin bénit, et la couvrant des deux extrémités de son voile, s'avancait, précédé de deux chanoines en chape blanche tenant en main chacun une torche blanche allumée, tous trois couronnés de couronnes de romarin par dessus leur camail. Arrivé devant le maître-autel, le maire-chapelain posait la burette au côté de l'épître et commençait la messe. On ne consacrait pas d'autre vin que celui de cette burette pour le saint sacrifice. Enfin, avait lieu la distribution du vin bénit. Le garde-reliques en étole le distribuait, tant que la cruche demeurait exposée, au peuple qui se pressait en foule<sup>170</sup>.

La présence, parmi nous, des nombreuses reliques de Notre Seigneur s'explique 1<sup>o</sup> par la prédilection du Fils de Dieu pour la France, la fille aînée de son Église, comme le prouve l'envoi dans les Gaules de ses meilleurs amis ; 2<sup>o</sup> par le désir exceptionnel que nos ancêtres montraient d'avoir des reliques pour protéger le royaume ; 3<sup>o</sup> par les conquêtes qu'ils firent au temps des croisades, et surtout par la prise de Constantinople où les empereurs grecs avaient réuni dans de magnifiques églises les insignes reliques recherchées par eux avec soin dans tout l'Orient.

Ainsi que l'Évangile nous l'apprend, après la guérison du paralytique, Notre Seigneur s'était retiré sur une montagne, de l'autre côté du lac de Tibériade, tant de fois honoré de sa divine présence. Une grande foule l'avait suivi, les uns à pied, les autres en barques, tous

---

<sup>170</sup> Voir *Annales archéolog.*, an. 1855 ; et le *Monde*, 21 janv. 1867.

oubliant les nécessités de la vie, avides seulement des paroles du bon Maître et des guérisons qu'il opérât sur toute espèce d'infirmités. Cependant le soir approchait, et ce bon peuple n'avait pris aucune nourriture. Ému de compassion, Notre Seigneur voulut pourvoir à ses besoins. S'adressant à l'apôtre Philippe, celui-ci manifesta l'impossibilité de trouver dans le désert de quoi donner à manger à toute cette multitude. « Pour cela, dit-il, deux cents deniers de pain ne suffiraient pas ».

Philippe avait raison. D'après les calculs monétaires, deux cents deniers n'auraient pu procurer qu'une livre de pain à deux mille personnes. Or comme il y avait cinq mille hommes, trois mille sans compter les femmes et les enfants, eussent été privés de toute nourriture<sup>171</sup>. Cependant l'apôtre ajoute naïvement : « Il y a ici un petit garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons ». La réponse de Philippe constatait, aux yeux de tous, l'éclatant miracle qui allait s'opérer.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, dit Salomon. Ce jeune garçon était un petit marchand de poissons, qui avait suivi la foule afin de vendre des provisions alimentaires ; car cinq pains et deux poissons étaient trop pour son usage personnel. L'humanité est toujours la même : ce qu'on vit alors se voit encore aujourd'hui dans les assemblées populaires.

De petits marchands arrivent dans toute sorte d'équipage, portant des objets de consommation, qui sur leur tête, qui au bras, qui sur des ânes ou dans des charrettes.

Qui était ce jeune garçon ? C'était saint Martial, dont la grâce a fait un apôtre illustre, comme des autres pécheurs de Galilée, suivant le style de la providence, qui choisit toujours ce qu'il y a de plus faible, pour confondre ce qu'il y a de plus fort. Voici son intéressante histoire.

Martial était de la tribu de Benjamin et proche parent, en ligne droite, du premier martyr, saint Etienne. On croit qu'il était né près de Rama, dans un village où l'on voyait encore au XVI<sup>e</sup> siècle une église qui lui était dédiée<sup>172</sup>. À peine âgé de quinze ans, il se mit à la suite de Notre Seigneur, qu'il ne quitta plus, tout en s'attachant particulièrement à saint Pierre son parent<sup>173</sup>. Martial assista à la

---

<sup>171</sup> Cor. a Lap., *in Matth.*, XIV, 19.

<sup>172</sup> André Thevet, *Cosmographie*, liv. IV, ch. 70.

<sup>173</sup> « Ne fanno fide li atti di S. Marzial discipolo di Cristo, parente e seguace di santo Pietro, »

résurrection de Lazare et à la dernière cène. C'est lui, avec Cléophas, qui prépara l'eau et le linge pour le lavement des pieds. Après la résurrection, il fut présent aux apparitions du Sauveur, et mangea avec lui du poisson rôti et du gâteau de miel. Au cénacle avec les apôtres, il reçut l'effusion du Saint-Esprit. Ainsi parle le très ancien bréviaire des Carmes, selon l'usage de Jérusalem et du Saint Sépulcre.

Devenu le compagnon inséparable de saint Pierre, comme saint Luc de saint Paul, Martial demeura cinq ans avec le chef des Apôtres à Jérusalem, sept ans à Antioche ; et quand saint Pierre partit pour Rome, afin de combattre Simon le Magicien, il l'accompagna dans ce voyage.

C'était l'an 42 de Notre Seigneur et la seconde année du règne de l'empereur Claude. Martial pouvait avoir vingt-cinq ans. Son séjour à Rome fut d'environ une année. Ce terme écoulé, il fallut se séparer pour toujours de son cher maître. Averti par Notre Seigneur, Pierre appela Martial et lui ordonna d'aller porter le flambeau de la foi aux peuples de la Gaule Aquitaine.

Depuis la division des Gaules faite par César, l'Aquitaine s'étendait depuis les Pyrénées jusqu'à la Loire, et depuis l'Océan jusqu'au Rhône. Vingt peuples différents en occupaient le territoire qui comprenait : le Limousin, le Berry, l'Auvergne, le Quercy, le Rouergue, le Languedoc, le Bordelais, l'Armagnac. On voit quel vaste champ Martial avait à défricher<sup>174</sup>.

Confiant dans sa mission, le conquérant apostolique se met en route avec deux prêtres, Alpinien et Austriclinien, Zachée et Bérénice, femme de Zachée. La petite troupe se dirigeait avec ardeur vers les Gaules, lorsqu'un fâcheux événement vint retarder sa marche. On était arrivé près de Florence, à une petite ville qui s'appelait autrefois Gracchianum, et qui porte aujourd'hui le nom de Granciano, près de Colle di Val d'Elsa, lorsque Austriclinien tomba malade et mourut.

Désolé de cette mort qui compromettait le succès de son

---

che manoscritti si trovano nel antichissimo codice ossia sanctorale passionario di san Giovanni Laterano, di Roma ». Bosio, *Della croce trionfante*, lib. IV, ch. VIII.

<sup>174</sup> Le pape Jean XX, successeur de Benoît VIII, ayant appris que quelques uns se permettaient de contester à saint Martial le titre d'apôtre de l'Aquitaine, rendit le décret suivant qui ferme la bouche aux contradicteurs : « *Principi apostolorum Petro adhaesit (Martialis) utpote carne propinquus et baptismate filius, a quo praecipiente Christo ad provincias Galliarum est destinatus, ubi infinitum populum a cultura idolorum removens, Christo sua doctrina dedicavit* ».

apostolat, Martial retourne à Rome et, les larmes aux yeux, rapporte à saint Pierre le malheur qui vient d'arriver. « Prenez mon bâton lui dit saint Pierre vous en toucherez le mort et il ressuscitera ». Martial se hâte de revenir à Gracchianum : en présence de tout le peuple, il s'approche d'Austriclinien, qui, à l'attouchement du bâton de saint Pierre, se lève plein de vie. Or, c'était le quarantième jour après sa mort.

Convertis par ce miracle, les habitants de Granciano prirent saint Martial pour patron et firent bâtir une église au lieu même où fut ressuscité Austriclinien. Cette église était à quarante pas du pont appelé Grascia<sup>175</sup>. Saint Martial emporta avec lui le bâton miraculeux qui opéra un grand nombre de prodiges. Il fut plus tard conservé avec soin dans l'église de Saint-Seurin, de Bordeaux, où il était encore à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le miracle qu'on vient de lire n'a rien d'étonnant. D'abord, les miracles étaient les lettres de créance des apôtres et chaque jour ces lettres devaient être montrées aux païens qu'on voulait amener à la foi. Ensuite, le grand chef de la doctrine chrétienne, saint Pierre, devait être plus que tout autre investi du pouvoir de faire des miracles. Aussi, nous voyons que l'attouchement d'un de ses linges, le simple passage de son ombre sur les malades suffisaient pour les guérir : ce qui n'est dit d'aucun autre apôtre.

Qu'il ait ressuscité un mort de quarante jours, c'est l'accomplissement de la promesse du Fils de Dieu. « Mes disciples, disait-il, feront des miracles plus grands que les miens ». Jésus ressuscite Lazare, mort depuis quatre jours ; saint Pierre ressuscite Austriclinien, mort depuis quarante jours : le Sauveur est justifié. Au reste, saint Pierre opéra plusieurs fois le même miracle, par le même moyen. De là, un fait connu de quiconque a été à Rome. À la différence de tous les évêques du monde, le souverain pontife ne porte

---

<sup>175</sup> Lombardelli, Vita di S. Marziale, dedicata a la S. di nostro signore Clem. VIII, p.13.

Dante fait mention, dans le XIII<sup>e</sup> chant du Purgatoire, de la victoire que les habitants de Collé aidés par les Florentins remportèrent sur les Siennois en 1209 et qu'ils attribuèrent à l'intercession de saint Martial leur patron, parce que la bataille fut livrée sur le lieu même où il opéra la résurrection de saint Austriclinien. La *Magliabecchiana* de Florence possède une histoire manuscrite de Collé où l'on parle de cette victoire remportée dans la plaine de saint Martial. Il y a dans la cathédrale de Collé une chapelle dédiée à saint Martial, et dont le grand tableau de l'autel représente le saint apôtre ressuscitant Austriclinien avec le bâton de Pierre. On voit aussi dans l'église de Granciano d'antiques peintures qui représentent saint Martial portant les pains d'orges et les poissons avec une inscription sur son enfance, sa mission et le miracle de la résurrection d'Austriclinien.

pas de crosse, bien qu'il soit l'évêque des évêques ; pas de houlette, bien qu'il soit le pasteur suprême des agneaux et des brebis. D'où vient cette apparente anomalie ?

Le bâton de saint Pierre était sa crosse ou sa houlette. S'en étant dessaisi pour les raisons que nous venons de dire, ses successeurs ont voulu perpétuer le souvenir de sa miraculeuse puissance : la chose n'est pas douteuse<sup>176</sup>.

Remplie de joie par la résurrection d'Austriclinien, la petite troupe apostolique se remit en marche vers les Gaules, où elle arriva bientôt. Martial attaqua vigoureusement le démon, maître souverain de ces belles contrées. Ses exemples, autant que sa doctrine et ses miracles, jetaient les peuples dans l'étonnement. De l'étonnement naquit l'admiration, puis la confiance, la foi, le désir du baptême, suivis de conversions éclatantes et nombreuses.

« Chose remarquable ! dit un savant auteur, à peine trouverez-vous quelque partie de l'univers qui ait embrassé l'Évangile avec autant d'avidité que la Gaule. Aussi, il n'y a pas de pays qui puisse lui disputer l'honneur d'avoir eu pour le cultiver plus d'hommes apostoliques. En effet, saint Paul allant en Espagne laissa Trophime à Arles et Crescent à Vienne. Marseille et Aix reçurent peu après l'ascension les prémices de la foi par les soins de Lazare, Maximin, Marthe et Madeleine<sup>177</sup> ».

Le premier miracle que l'on rapporte de saint Martial dans le Limousin fut fait à Tullum (Touix). Le saint y avait reçu l'hospitalité d'un homme riche nommé Arnould. Il y demeura deux mois, prêchant chaque jour au peuple la parole de Dieu.

Or Arnould avait une fille qui était possédée du démon. Dieu le récompensa de son hospitalité par la guérison de sa fille. Un jour le démon dit à saint Martial : « Je sais que je sortirai de cette jeune fille, parce que les anges qui sont avec toi me tourmentent cruellement ; mais je te conjure par le crucifié que tu prêches de ne pas m'envoyer dans l'abîme ». Le saint lui commanda d'aller dans un lieu désert. Aussitôt le démon sortit. La jeune fille demeura comme morte ; mais le

---

<sup>176</sup> « Licet Romanus Pontifex non utatur baculo pastoralis, tum propter historiam, tum propter mysticam rationem : tu tamen ad similitudinem aliorum pontificum poteris eo uti ». *Responsio Innocenti PP. III, ad episc. Bulgar.*, an. 1201 ; *Corp. Jur. Can. Decret. Greg.*, lib. I, tit. XV, de sacra unctione, p. 106.

<sup>177</sup> Feuardent, sur le ch. III du liv. I de saint Irénée.



saint apôtre, lui prenant la main, la fit lever et la rendit saine et sauve à son père.

Il y avait à Tullum une garnison romaine commandée par un parent de l'empereur. Ce tribun s'appelait Nerva. Son fils étant mort subitement, étouffé par le démon, il prit l'enfant dans ses bras et le porta au saint apôtre.

Saint Martial était alors entouré de ses disciples et d'une grande foule de peuple. Le tribun mit l'enfant à ses pieds, et se jetant à genoux avec sa femme, il lui dit en pleurant : « Homme de Dieu, venez à notre secours ». Le peuple touché de compassion, ne put retenir ses larmes. Le saint, voyant leur douleur et celle de ses disciples, se mit aussi à pleurer et dit au peuple : « Prions tous Notre Seigneur pour qu'il daigne ressusciter ce jeune homme ».

Les chrétiens qui étaient là s'étant agenouillés, le saint fit cette prière : « Mon Dieu, je vous supplie par votre Fils unique, et par Pierre qui m'a envoyé en ce pays, de rendre la vie à ce jeune homme, afin que ce peuple croie en vous. Il prit ensuite la main de l'enfant et dit d'une voix forte : « Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ que les juifs ont crucifié et qui est ressuscité le troisième jour, lève-toi et dis au peuple ce que tu as vu dans l'enfer ».

Aussitôt le jeune homme se leva ; il se jeta aux pieds de saint Martial en criant : « Baptisez-moi, serviteur de Dieu, parce que nul ne peut être sauvé que par le baptême ».

Puis il ajouta : « Deux anges sont venus à moi avec un grand bruit, disant que par vos prières j'allais être rendu à la vie. Le lieu où j'étais est un immense abîme, tout rempli des ténèbres, où l'on n'entend que des sanglots, des cris de douleur et des gémissements, où l'on souffre d'un feu horrible et d'un froid pénétrant ; on y est suffoqué par une puanteur insupportable ; les démons ne cessent d'y torturer par divers supplices les âmes qu'ils y ont fait tomber ».

En l'entendant parler ainsi, le peuple commença à crier : « Il n'y a pas d'autre Dieu que celui de Martial ». Le saint apôtre les ayant instruits dans la foi les baptisa tous au nombre de 3600 personnes. Il alla ensuite au temple, dont il brisa les idoles. Il fit distribuer aux pauvres les présents que les néophytes lui apportaient.

Mais la réception qu'on lui fit à Abun (Agedunum), où il alla en sortant de Toulx, fut bien différente. Les prêtres des faux dieux

survinrent pendant qu'il prêchait ; ils excitèrent le peuple contre lui et ses compagnons, et ils les battirent cruellement.

Pendant qu'on les traitait ainsi, saint Martial levait ses mains au ciel : « Seigneur, disait-il, vous êtes notre refuge dans la tribulation qui nous environne ; délivrez-nous de ceux qui nous persécutent ».

Dieu exauça la prière de son serviteur : ceux qui le frappaient devinrent aveugles. Étonnés de ce prodige, les prêtres allèrent en tâtonnant jusqu'à l'idole de Mercure qu'ils interrogèrent en vain. Ils s'adressèrent ensuite à l'idole de Jupiter, d'où une voix leur dit que Mercure n'avait pu leur répondre, comme il avait coutume de faire, parce que les anges de Dieu le tenaient enchaîné dans les flammes depuis le moment où ils avaient injurié et frappé Martial le serviteur de Dieu.

Les prêtres vinrent alors se jeter aux pieds de saint Martial, qui leur pardonna et leur rendit la vue. Après quoi il les conduisit devant la statue de Jupiter, auquel il dit : « Au nom du Seigneur Jésus, je te commande, démon, de sortir de ce simulacre et de le briser en présence de tout ce peuple ».

Aussitôt la statue fut réduite en poudre. Plus de 2000 personnes se convertirent. Saint Martial, les ayant baptisés, reçut du Seigneur l'ordre d'aller prêcher la foi à Limoges, où il se rendit avec ses disciples.

Formé à l'école de saint Pierre, Martial vivait d'aumônes et marchait nu-pieds. C'est ainsi qu'il arriva à Limoges. L'ancienne Augustoritum, antérieure à la conquête romaine, était alors une ville très importante. Comme partout, les Romains y avaient bâti des théâtres, des amphithéâtres et des casernes : c'est-à-dire que là, comme ailleurs, régnait la vie sensuelle et le despotisme militaire.

Ne sachant où loger, le nouvel apôtre, conduit par la providence, frappe à la porte d'une noble matrone, nommée Suzanne. Cette dame était l'épouse du sénateur Léocade, gouverneur de la province. Elle reçoit Martial et lui donne l'hospitalité, ainsi qu'à ses compagnons Alpinien et Austriclinien. Ce saint paya son hospitalité comme saint Pierre donnait l'aumône, non avec de l'argent, mais avec des miracles : il guérit un frénétique.

Cette guérison particulière qui autorisait la doctrine était loin de suffire à son zèle. Comme saint Paul à Athènes, il sentait tous ses

membres frémir en voyant la ville plongée dans l'idolâtrie. Son aréopage fut l'amphithéâtre. Il s'y rendit et prêcha son divin Maître. Furieux d'entendre une doctrine qui allait miner leur puissance, les prêtres des idoles le firent arrêter et jeter dans une prison, où il fut accablé de mauvais traitements.

La nuit suivante, comme le saint était en prières, une immense lumière éclaira la prison et l'on vit se renouveler à Limoges le miracle de Philippes, lors de l'incarcération de saint Paul. Les fers des prisonniers se rompirent, les portes des cachots s'ouvrirent et tous les détenus, sans exception, demandèrent le baptême. Au même moment les prêtres qui avaient arrêté l'envoyé du Tout-Puissant furent tués par la foudre : on peut juger combien ce double événement accrédita la prédication de saint Martial. Il était d'ailleurs secondé activement par la noble et pieuse Suzanne de qui il avait reçu l'hospitalité.

Cette charitable matrone avait laissé en mourant une fille nommée Valérie. Baptisée par saint Martial, Valérie voua sa virginité au Seigneur. La double nouvelle de ce baptême et de cette consécration inouïe se répandit bientôt dans toute la ville. Elle parvint même aux oreilles de Stéphane, successeur du père de Valérie dans le gouvernement de la province. Ce personnage venant de Marseille remontait alors le Rhône pour se rendre à Limoges. Valérie apprit avec quelle douleur il avait reçu cette nouvelle et se prépara aux luttes redoutables dont elle prévoyait l'approche. Afin d'être plus apte au combat, elle distribua ses biens aux pauvres. Telle était parmi les premiers chrétiens la préparation ordinaire au martyre.

À peine arrivé à Limoges, Stéphane s'empressa de demander la main de la jeune vierge. Promesses, prières, tout fut employé, et tout fut inutile. Furieux de se voir refusé, Stéphane eut recours à l'argument tant de fois employé par les persécuteurs : il fit trancher la tête à Valérie. En allant au martyre, elle annonça au centurion Octavius, chargé de la décapiter, qu'il mourrait le lendemain. Son corps angélique fut enseveli à Limoges, et dans la suite, transporté à Chambon en Combraille, où il repose encore.

Sainte Valérie est probablement la première, parmi les vierges de l'Occident, qui ait teint sa robe nuptiale dans le sang de l'Agneau. Agnès, Lucie, Susanne, Flavie, et tant d'autres, ne sont venues qu'après elle. Ainsi, les Gaules ont l'éternel honneur d'avoir donné au ciel une des premières vierges martyres, et à Rome, dans la personne

de saint Lin, son premier pape après saint Pierre.

Cependant Octavius, ayant accompli son office, vint dire à Stéphane qu'il avait vu l'âme de Valérie s'élever vers le ciel portée par les anges, parmi d'harmonieux concerts. À peine a-t-il annoncé cette nouvelle qu'il tombe mort aux pieds du gouverneur. Celui-ci, tremblant pour sa vie, ainsi que tout son entourage, envoie prier saint Martial de venir le trouver. Le saint arrive et ressuscite le centurion qui reçoit le baptême avec plusieurs autres<sup>178</sup>. Stéphane lui-même imite leur exemple. Bientôt appelé en Italie par l'empereur, il part avec un nombreux corps de troupes, dont il avait le commandement. Arrivé à Rome, il se dépouille de son riche uniforme, se revêt d'un cilice et s'en va nu-pieds trouver saint Pierre à qui il confesse ses fautes et raconte sa conversion.

L'œuvre évangélique avançait rapidement grâce au concours que donnaient à saint Martial, par la sainteté de leur vie et par l'éclat de leurs miracles, ses deux compagnons Alpinien et Austriclinien, dont le martyrologe romain fixe la fête au 30 juin. De son côté le bienheureux Martial continuait avec succès son ministère apostolique. Suivant la promesse de Notre Seigneur, le don des miracles lui était donné. Six morts ressuscités, un grand nombre de malades guéris, les démons sous des formes horribles, chassés des lieux qu'ils hantaient ou des personnes qu'ils tyrannisaient, attestaient avec éclat le pouvoir surnaturel du saint, et lui conciliaient la confiance et le respect.

Ce grand pouvoir, qu'il avait reçu au Cénacle, était entretenu en lui par la prière et la pénitence ; quoiqu'il fût atteint de la fièvre quarte, il jeûnait constamment au pain et à l'eau et ne prenait sa nourriture que vers le soir. Un genre de vie tellement austère paraîtrait incroyable, si nous ne l'avions vu retracé dans toute la suite des siècles par des hommes extraordinaires, et de nos jours reproduit en partie par le vénérable curé d'Ars.

Limoges évangélisé, Martial parcourut toute l'Aquitaine, fonda les églises de Mende, de Rhodez, de Clermont, de Toulouse, de Bordeaux, de Bazas et d'autres encore. L'ancien catalogue des saints du diocèse de Limoges assure qu'il consacra quatre églises en l'honneur de la Sainte Vierge ; six en l'honneur de saint Étienne en

---

<sup>178</sup> L'histoire que l'on vient de lire est la traduction littérale du *Martyrologe des Gaules*, dont l'autorité est incontestable. Il fixe la fête de sainte Valérie au 10 décembre et le Martyrologe romain au 9 du même mois.

Aquitaine : l'une à Limoges, les autres à Bourges, Périgueux, Cahors, Toulouse et Agen.

Dans la ville de Bordeaux, Zachée et Véronique avaient préparé les voies à la prédication de l'Évangile. Ils y connaissaient le comte Sigebert et sa femme Bénédicte, auxquels ils avaient raconté les miracles et la résurrection de Notre Seigneur dont ils avaient été témoins ; ils leur parlaient aussi des prodiges opérés par les apôtres, et surtout des miracles de saint Martial qui allait bientôt venir en ce pays.

Or Sigebert souffrait depuis longtemps d'une paralysie ; il dit à sa femme : « Nos dieux n'ont pu me guérir ; prends vingt-cinq livres d'or et va trouver cet homme divin qui rend la santé aux malades et la vie aux morts : peut-être qu'il me sera propice ».

Bénédicte pria sainte Véronique de l'accompagner dans ce voyage et d'intercéder pour son mari auprès de saint Martial. Véronique y consentit, si l'on en croit la tradition conservée par les bas-reliefs du chœur de Saint-Surin dont nous parlerons tout à l'heure.

Quoi qu'il en soit de ce détail, Bénédicte dit au saint apôtre : « Vous n'ignorez pas, Seigneur, ce que je viens vous demander, car j'ai appris que vous lisiez clairement dans les cœurs.

« Je sais, répondit Martial, que votre mari est depuis six ans attaqué de paralysie ».

Bénédicte reprit ; « Cela n'est que trop vrai, Seigneur, et sauf la parole, il n'a plus aucun usage de ses membres. C'est pourquoi je suis venue vous trouver avec confiance, sachant que vous rendez la santé aux malades et la vie aux morts. Je vous supplie d'avoir égard à sa foi et à la mienne ; car si vous voulez bien le guérir, il viendra avec moi et tous les serviteurs de notre maison vous demander le baptême ».

Martial fut touché de sa foi. Il lui dit : « Puisque vous croyez, je vais vous donner mon bâton que vous mettrez sur votre mari ; et il sera guéri. Mais il refusa le riche présent que Bénédicte lui apportait, se souvenant de la parole du Seigneur : Ce que vous avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement.

Toutefois ce n'est pas à Bénédicte elle-même, qu'il remit le bâton pastoral que saint Pierre lui avait donné. Suivant la tradition il remit à sainte Véronique, comme étant plus digne de la porter, cette verge du nouvel Aaron, qui avait opéré tant de miracles.

On montrait en effet avant la révolution, dans l'église de Saint-Surin, plusieurs bas-reliefs en marbre blanc où était représentée l'histoire de saint Martial. On y voyait saint Pierre envoyant Martial dans les Gaules avec ses deux compagnons ; saint Martial recevant le bâton de saint Pierre ; puis mettant ce bâton sur le corps de son compagnon auquel il rend la vie. On voyait encore sainte Véronique s'entretenant avec Bénédicte puis Véronique recevant le bâton des mains de saint Martial ; et ensuite Bénédicte mettant ce bâton sur son mari. Enfin on voyait saint Martial ayant à ses pieds une grande foule de peuple qu'il baptise<sup>179</sup>.

Avant de quitter saint Martial, Bénédicte lui demanda le baptême, qu'elle reçut avec toutes les personnes de sa suite.

En arrivant à Bordeaux, elle leur dit : « Supplions le Seigneur, afin que, selon la promesse de son élu Martial, il daigne rendre la santé à mon mari ». Dieu exauça leur prière ; car aussitôt qu'elle eut mis le bâton du saint sur Sigebert, il fut guéri et reprit sa force première.

Sigebert voulut remercier le saint apôtre, qu'il alla trouver avec tous ceux que sa guérison avait convertis ; Martial les instruisit et leur donna le baptême. Il vint ensuite à Bordeaux où il prêcha et convertit une grande partie du peuple, qu'un autre miracle éclatant venait de disposer à recevoir la foi.

En effet, un violent incendie menaçant la ville d'une destruction presque entière, Bénédicte, pleine de confiance dans la vertu de saint Pierre et de saint Martial, avait pris le bâton qui venait de guérir son mari, et l'opposant au feu, elle avait fait cette prière : « Dieu des chrétiens, que prêche le bienheureux Martial, délivrez-nous de ce péril imminent, et montrez-nous votre clémence, vous qui avez promis de venir en aide à tous ceux qui croient en vous lorsqu'ils vous invoquent ».

Aussitôt le feu tomba et s'éteignit entièrement. Ce miracle, et plusieurs autres qu'il opéra, rendirent le bâton de saint Martial si cher au peuple, qu'on l'a toujours conservé précieusement dans l'église de Saint-Surin où saint Martial avait bâti l'oratoire de la Sainte Trinité<sup>180</sup>.

---

<sup>179</sup> Le P. Bonaventure, t. II, p. 297 et 298 ; Barthélemy, *les vies des SS. de France*, t. I, p. 579.

<sup>180</sup> « C'est une ferme et solide tradition de cette province, dit un savant historien, que le bâton de saint Pierre, par lequel saint Martial ressuscita son disciple Austriclinien, est jusqu'à maintenant gardé avec une grande religion et révérence dans la très ancienne église de Saint-Surin de Bordeaux ». *Spond.*, an. 74, n°7.

Le souvenir de ces miracles est resté vivant à travers les siècles. En l'an 934, Gombaud, archevêque de Bordeaux, assistant à Limoges à la translation du corps de saint Martial, parlait ainsi dans une prière qu'il fit au saint apôtre de l'Aquitaine :

« Ne tenons-nous pas pour assuré que la ville de Bordeaux, où est le siège de mon archevêché, a été par vous convertie à Dieu ? Nos pères nous ont appris qu'une femme, après avoir reçu de vous le saint baptême, avait appliqué votre bâton pastoral au prince de Bordeaux son mari, qui était atteint d'une pernicieuse maladie, et qu'aussitôt il avait recouvré la santé. N'est-ce pas le même bâton qui éteignit le violent incendie qui menaçait de réduire toute la ville en cendres ? Et c'est pourquoi nous l'avons gardé précieusement jusqu'à ce jour<sup>181</sup> ».

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et probablement jusqu'à la révolution, le bâton de saint Pierre était enfermé dans un étui d'argent avec une glace de cristal pour le laisser voir. Le peuple avait une très grande confiance en « cette Verge Sacrée », comme l'appellent nos vieux historiens.

Dans les temps de grandes pluies ou de longue sécheresse, on allait en procession à Saint-Surin chercher la Verge du nouveau Moïse. On la portait en chantant des psaumes jusqu'à la fontaine de Figueyroux, située entre le palais Galiène et les Chartrons, et on la plongeait dans l'eau sans l'ôter de son étui.

Il semble que l'eau ne pouvait résister à la vertu toute-puissante de Pierre, dont l'ombre seule opérait des miracles ; car peu après la pluie tombait ou cessait de tomber, selon les besoins du peuple. Et il arriva plusieurs fois que la procession, avant de rentrer à Saint-Surin, fut mouillée de la pluie qu'elle avait attirée du ciel<sup>182</sup>.

Limoges possédait un autre souvenir de saint Martial non moins précieux : c'est le calice qu'il apporta de Rome et dont il se servait dans ses voyages. Le Père Bonaventure de Saint-Amable, historien du saint apôtre, le vit en 1680. C'était un vase petit et sans ornement. On y voyait seulement ajouté au bas le buste de saint Martial avec trois fleurs de lys en chef, qui sont les armes de Limoges. On avait coutume de le porter aux personnes malades de la fièvre et d'autres infirmités, pour les faire boire dedans : beaucoup en recevaient du soulagement et

---

<sup>181</sup> Le P. Bonaventure, t. II, p. 302 et 303.

<sup>182</sup> Le P. Bonaventure, t. II, p. 302 et 303.

plusieurs étaient guéris.

Les habitants de Limoges et de la province portaient aussi des médailles représentant d'un côté saint Martial et de l'autre cinq pains et deux poissons en mémoire du miracle de l'Évangile. On faisait toucher ces médailles aux reliques du saint à la grande ostension des reliques de la province qui avait lieu tous les ans.

Le mardi de Pâques, on faisait aussi toucher à la châsse du saint apôtre, qu'on portait en procession, des petits pains et des poissons de pâte qui avaient ensuite la vertu de guérir de la fièvre. Il n'y avait jamais plus de cinq petits pains, soit séparés, soit unis, avec la figure des deux poissons. On en envoyait au loin pour la guérison des malades. Le Père Bonaventure raconte que des huguenots mêmes furent guéris par l'application des pains de saint Martial, et qu'il le sut de ceux qui en avaient été témoins.

Cette vertu miraculeuse était certainement très ancienne ; car un siècle auparavant on écrivait au cardinal Bellarmin que les hérétiques, si furieux contre le culte des saints, n'osaient dire du mal de saint Martial, à cause des guérisons qu'il opérerait par les cinq pains, figure de ceux qu'il avait donnés à Notre Seigneur.

Le correspondant du cardinal ajoutait : « Quoique ennemis de la foi romaine qu'il a prêchée, ils ne se taisent pas de ses louanges, forcés par l'évidence de ses miracles. Quelle honte aux catholiques de douter des choses que les hérétiques mêmes confessent et révèrent<sup>183</sup> ! »

Tous n'en doutaient pas ; et c'est par ces prodiges et beaucoup d'autres de ce genre que Dieu récompensait et entretenait la foi de nos pères.

Afin de conserver dans la ferveur les peuples qu'il avait enfantés à Jésus-Christ, saint Martial établit que tous les habitants du Limousin et des pays d'Aquitaine les plus voisins viendraient à Limoges, prier dans l'église cathédrale et y faire des offrandes, quatre fois l'année, aux Quatre-Temps. Au XII<sup>e</sup> siècle, vers 1175, l'évêque de Limoges, Girard du Cher, voulant conserver cette coutume immémoriale, frappa de l'amende d'un denier ceux qui négligeraient de s'acquitter de ce devoir, et cela sous peine d'excommunication.

Des difficultés étant survenues à cette occasion, le pape

---

<sup>183</sup> Le P. Bonaventure, ch. XIII, p. 68.



Alexandre III délégua pour en connaître le cardinal Pierre, évêque de Tusculum. Le prince de l'Église maintint la coutume, mais changea la peine pécuniaire en interdit ecclésiastique. Dans le décret qu'il rendit pour terminer le différend, le cardinal constate l'antiquité et l'authenticité de l'ordonnance de saint Martial. Il dit : « Saint Martial, le très heureux docteur de l'Aquitaine, établit que tous les hommes du Limousin et des pays les plus voisins viendraient quatre fois l'année, aux Quatre-Temps, visiter la très sainte église de son siège, où il avait résidé vingt-huit ans en qualité d'évêque ; laquelle église était dédiée en l'honneur du premier martyr saint Étienne, et qu'ils présentassent dans ce temple, couverts de cendres et revêtus d'un cilice, l'hommage de leurs prières avec des offrandes et des luminaires ».

Quel spectacle ! Pendant de longs siècles, tous les hommes d'une vaste province venant quatre fois chaque année, en habits de pénitence, exprimer publiquement leur reconnaissance pour le don de la foi, et leur repentir de n'en avoir pas suffisamment profité : voilà ce Moyen-Age tant calomnié parce qu'il est si peu connu ! Or comme il était incomparablement plus religieux que nous, sans hésiter nous soutenons qu'il possédait incomparablement plus que nous de lumière, de liberté et de bien-être.

Quant à ces belles traditions sur l'apostolicité immédiate de nos églises, chaque jour on découvre que rien n'est plus certain. En effet, ces traditions tirent leur origine d'une foule de témoins oculaires, qui ont transmis de père en fils les faits qu'ils ont vus. Leurs descendants les confirment par les monuments que leurs pères leur ont laissés. Les églises, les pierres gravées, les peintures anciennes sont des monuments réels, qui publient devant la postérité les faits que les premiers chrétiens nous attestent par leur zèle et par leur piété. Les traditions sont autorisées par le consentement général de tous les savants et de tous les fidèles chrétiens des églises particulières. Elles sont approuvées par les évêques des lieux. Les actes de leurs saints sont rendus publics dans le service divin et dans les canons de chaque église, où ils n'ont été insérés que de l'autorité des évêques contemporains ou voisins de ces faits. Que veut-on de plus ?

À Limoges, un fait perpétué jusqu'à nos jours constate encore la tradition de l'apostolat de saint Martial et de son identité avec le petit marchand de poissons de l'Évangile. Lorsqu'un nouvel évêque prend possession de son siège et qu'assis sur son trône il reçoit l'hommage

de ses diocésains, le premier personnage à le reconnaître pour le successeur de saint Martial est un petit évêque de quinze ans qui vient, en chape, mitre en tête et crosse à la main, se prosterner devant lui.

Le grand apôtre des Gaules, saint Martial, avait combattu le bon combat. Pour lui l'heure de la récompense était venue. Le divin Maître en avertit son fidèle serviteur. Il lui apparut dans une gloire inexprimable et lui dit : « La paix soit avec toi. Parce que tu m'as obéi fidèlement, tu seras toujours avec moi dans la lumière éternelle ».

Saint Martial, rempli de joie, lui dit : « Seigneur, votre présence me donne une vie nouvelle. Votre voix pleine de douceur est pour moi comme un parfum délicieux. Car vous êtes mon Seigneur et mon Dieu, le Fils du Dieu vivant, que j'ai vu, que j'ai connu, que j'aime, et dont le souvenir est toujours resté dans mon âme. Jésus, bon Pasteur, conduisez-moi à cette lumière que vous avez promise à ceux qui vous aiment ».

Notre Seigneur reprit : « Dans quinze jours je viendrai à toi, et je te recevrai avec les anges, les prophètes et les apôtres ».

Lorsque les disciples de saint Martial apprirent que sa fin était proche, ils se réunirent autour de lui pour recevoir ses derniers enseignements. Il les instruisit encore une fois et leur fit ses adieux. Quand ils le virent près d'expirer, ils ne purent retenir leurs gémissements et leurs sanglots. Alors saint Martial levant sa main défaillante leur fit signe d'écouter et dit : « N'entendez-vous pas ces beaux chants qui viennent du ciel ? Sans doute c'est le Seigneur qui vient comme il l'a promis ».

En ce moment on vit une grande lumière et on entendit une voix qui disait : « Ame bénie, sors de ton corps et viens jouir avec moi de la paix et de la gloire qui n'a pas de fin ». Et pendant que son âme montait dans cette clarté, on entendit les anges qui chantaient ce verset du psaume : « Heureux celui que vous avez choisi et que vous avez appelé à vous : il habitera dans vos parvis éternels<sup>184</sup> ».

Le lendemain un paralytique qui était privé de l'usage de tous ses membres, ayant été porté près du corps de saint Martial, fut aussitôt guéri. Beaucoup d'autres malades, d'aveugles, de démoniaques, recouvrèrent aussi la santé par la vertu du suaire de saint Martial que saint Alpinien, son disciple, leur faisait toucher.

---

<sup>184</sup> Ps. LXIV, 5.

Comme on portait le corps au lieu où sainte Valérie avait été inhumée et où fut bâtie plus tard la célèbre abbaye de Saint-Martial, on vit dans le ciel une grande lumière qui s'étendait jusqu'au sépulcre, les anges ayant voulu honorer la sépulture comme ils avaient honoré la mort du saint apôtre.

Saint Martial entra dans la gloire après vingt-huit ans d'épiscopat, dans la cinquante-neuvième année de son âge, la quarantième après l'ascension de Notre Seigneur, la troisième du règne de Vespasien (74). Sa fête fut fixée au 30 juin.

Dieu glorifia la tombe de son serviteur par beaucoup de miracles, dont saint Grégoire de Tours rapporte celui-ci.

Un homme était devenu muet pour avoir fait un faux serment dans une église. Dieu, qu'il avait pris à témoin de son mensonge, avait ainsi dévoilé son crime, refusant d'être son complice. Cet homme rentra alors en lui-même, et, touché de repentir, vint au tombeau de saint Martial. Il pleura et demanda pardon à Dieu par l'intercession de son apôtre. Après qu'il eut longtemps gémi dans son cœur, il sentit comme une main qui lui touchait la langue et le gosier et y répandait une vertu secrète. En même temps il eut l'inspiration de faire faire par un prêtre le signe de la croix sur sa bouche, et aussitôt la parole lui fut rendue.

En 994 une épidémie terrible appelée la *peste du feu*, ou le *mal des ardents*, fit d'affreux ravages dans l'Aquitaine. C'était un feu intérieur qui dévorait les membres auxquels il s'attachait, et les faisait tomber en pourriture. Cette putréfaction répandait une odeur insupportable et qui accroissait la contagion. Les malades mouraient par milliers. L'art de la médecine était impuissant contre un si épouvantable fléau.

N'ayant plus de secours à attendre des hommes, les peuples se tournèrent vers Dieu. Fille de saint Martial, l'Aquitaine implora l'intercession de son père et de son apôtre pour apaiser la colère divine. Les évêques résolurent de s'assembler à Limoges pour faire l'élévation des reliques de saint Martial et purifier les airs par la vertu de ses mérites.

L'un des premiers qui arrivèrent fut l'archevêque de Bordeaux, dont nous avons déjà parlé. Homme plein de foi, il alla s'agenouiller sur le tombeau du saint apôtre de l'Aquitaine, et levant ses mains au

ciel il lui dit en pleurant : « Ô pasteur de l'Aquitaine, à qui vous avez prêché l'Évangile, levez-vous pour secourir votre peuple. Ne souffrez pas que les démons nous infligent les tortures infernales autour de votre corps sacré. N'est-ce pas vous qui serviez Notre Seigneur à la Cène, quand il lavait les pieds à ses apôtres ? N'est-ce pas une tradition de nos anciens pères que vous étiez au Cénacle avec les autres disciples le jour de la Pentecôte, et que vous y avez reçu comme eux avec le don des langues les autres dons de l'Esprit Saint ? Montrez-nous donc que vous êtes miséricordieux comme votre divin Maître, qui était plein de miséricorde. Oui, j'en prends à témoin tous ceux qui sont ici, si vous n'éteignez pas les feux qui nous dévorent, je ne croirai plus rien des prodiges admirables que l'on raconte de vous, et je ne viendrai plus jamais prier sur ce tombeau ».

Et alors Gombaud rappela au saint apôtre les miracles qu'il avait faits à Bordeaux, où le bâton de saint Pierre éteignit l'incendie qui menaçait de réduire la ville en cendres ; le priant d'éteindre aussi l'incendie qui consumait tout un peuple.

Le 12 novembre les évêques levèrent de son tombeau le corps de saint Martial, qu'ils portèrent en grande pompe sur un coteau voisin de la ville. Une grande foule assistait à cette supplication solennelle, où les cris de douleur se mêlaient aux prières de l'Église. Arrivés au sommet, les évêques bénirent la ville et toute la province avec les reliques du saint apôtre.

À partir de ce moment la peste cessa. Les malades guérèrent. Une grande joie se répandit par tout le peuple. En souvenir et en reconnaissance de ce bienfait, on éleva à saint Martial une église sur cette colline qui fut appelée le Mont-joie, *Mons gaudii*, et que le peuple appelle encore le Montjaury.

Ô foi de nos pères, qui obteniez des miracles, qu'êtes-vous devenue ?

Quand on compare la foi des chrétiens d'aujourd'hui à celle des chrétiens d'autrefois, on rougit, on tremble et on se demande si nous n'entrons pas dans ces derniers temps, dont le Sauveur disait : « Quand le Fils de l'homme reviendra, pensez-vous qu'il trouve encore de la foi sur la terre ? » Quoi qu'il en soit, gardant soigneusement notre foi, une foi pratique, et disons à Dieu dans toute la sincérité de notre âme : Mon Dieu, ôtez-nous tout, mais conservez-nous la foi.

Voir Bolland. 30 juin ; Ribadeneira, *Flores SS.* ; Bar. an. 74, n. 15 ; Petrus Cluniac., t. I, ep. 2 ; Métaphraste, 29 juin ; Innocent III, *Extravag. de sacra unctione*, in fine ; Bernard de la Tour, *De institut. Eccl. Tutell.*, c. t ; Bosio, *Croce trionfante*, lib. VI, c. 8 ; Bernard Guidenis, év. de Lodève, *Traité des 72 disciples* ; Fouardentius, in c. III, lib. 1, S. Irenaei ; Ancien catal. des SS. du diocèse de Limoges ; Jean XX, Bulle, *apud Patr. Bonavent. S. Amab.*, part. I, lib. XII, p. 597, in-fol. ; Conciles de Bourges et Limoges ; I.ombardelli, *Vita di S. Marziale*, c. VII, p. 13 ; saint Antonin, *Chronic.*, t. VI, c. 25, § 2, édit. in-fol. ; M. Arbellot, *Vie de saint Martial* ; P. Bonav.

## SAINTE MARIE MADELEINE

On lit dans saint Luc, chapitre VII, versets 36 et suivants : « Un des pharisiens pria Jésus de venir manger chez lui ; et Jésus étant entré dans la maison du pharisien il se mit à table. Et voilà qu'une femme pécheresse de la ville, ayant appris qu'il était à table dans la maison du pharisien, apporta un vase d'albâtre rempli de parfum. Et se tenant derrière lui à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et les essuyant avec ses cheveux, elle les baisait et les oignait de parfum... Le pharisien en fut scandalisé ; mais Jésus lui dit : Beaucoup de péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé. Puis il dit à la femme : Vos péchés vous sont remis, votre foi vous a sauvée : allez en paix ».

C'est ici une histoire comme on n'en trouve que dans l'Évangile. Tout y est admirablement divin, et divinement admirable. La sainte familiarité de la pécheresse, l'ardeur de son amour pénitent, l'ineffable bonté du Rédempteur, qui contraste si éloquemment avec le zèle scandalisé du pharisien, forment un tableau au-dessus de toute comparaison. Dans quel lieu s'accomplit ce fait digne d'une éternelle mémoire, et quelle femme en fut la sublime actrice ? Le nom même de la pécheresse va répondre aux deux questions.

Cette pécheresse n'est autre que Marie Madeleine. Sœur cadette de Marthe et de Lazare, dont les parents possédaient de grands biens à Jérusalem, à Béthanie et à Magdalum ou Magdala, Marie était née dans cette dernière ville. Au Moyen Âge la tradition indiquait encore la maison qui fut son berceau. Du lieu de sa naissance elle était appelée Marie Madeleine ou Marie de Magdala. On croit aussi que ce surnom, qu'on donnait rarement aux femmes, était un titre de noblesse. En tout cas il donne lieu de croire que Marie occupait un rang distingué dans le pays.

Or, Magdalum était une ville située dans une riante position sur les bords de la mer de Galilée, à une demi lieue environ du lac de Génésareth, et non loin de Bethsaïde et de Capharnaüm, où le Sauveur avait coutume de prêcher. Bordé au nord et au couchant par une fertile plaine, Magdalum était entouré de fortes tours et de hautes murailles,

## TABLE DES MATIÈRES

|   |     |
|---|-----|
| AVANT-PROPOS.....   | 3   |
| LES BERGERS.....  | 8   |
| LES MAGES.....  | 27  |
| HÉRODE.....   | 50  |
| ARCHELAÛS.....  | 59  |
| QUIRINIUS.....  | 69  |
| HÉRODE ANTIPAS ET HÉRODIADE.....  | 77  |
| LES HÉRODIENS.....  | 87  |
| LES PHARISIENS ET LES SADDUCÉENS.....                                     | 91  |
| LE CENTURION DE CAPHARNAÛM.....   | 96  |
| L'HEMORROÏSSE.....  | 104 |
| LA CHANANÉENNE.....   | 118 |
| LA SAMARITAINE.....   | 129 |
| LES FRÈRES DU SEIGNEUR.....   | 140 |
| LES DEUX MARIES.....  | 150 |
| SAINT CLÉOPHAS.....   | 163 |
| SAINT JOSEPH BARSABAS ou LE JUSTE.....                                    | 168 |
| SAINT ZACHARIE, PÈRE DE SAINT JEAN-BAPTISTE.....                          | 171 |
| NATHANAËL.....  | 183 |
| CÉLIDONIUS ou l'aveugle-né.....   | 192 |
| ZACHÉE.....   | 197 |
| SAINT MARTIAL.....  | 208 |
| SAINTE MARIE MADELEINE.....   | 228 |
| LAZARE.....   | 256 |
| SAINTE MARTHE.....  | 271 |
| SAINTE VÉRONIQUE.....   | 292 |
| CLAUDIA PROCULA.....  | 310 |
| LE SANHÉDRIN (en tant qu'institution).....                                | 314 |
| ANNE ET CAIPHE.....   | 317 |
| LES MEMBRES DU SANHÉDRIN (complément).....                                | 325 |
| VALEUR MORALE DES PERSONNES QUI SIÈGÈRENT DANS LE<br>PROCÈS DE JÉSUS..... | 325 |
| 1. - CHAMBRE DES PRÊTRES.....   | 326 |
| CAIPHE.....   | 327 |
| ANNE.....   | 327 |
| ÉLÉAZAR.....  | 328 |
| JONATHAS.....   | 328 |
| THÉOPHILE.....  | 328 |
| MATHIAS.....  | 329 |
| ANANUS.....   | 329 |
| JOAZAR.....   | 329 |
| ÉLÉAZAR.....  | 330 |

|  |     |
|--|-----|
| SIMON CANTHÈRE.....  | 330 |
| JOSUÉ ben SIÉ.....   | 330 |
| ISMAEL ben PHABI.....  | 330 |
| SIMON ben CAMITE.....  | 331 |
| JEAN.....  | 331 |
| ALEXANDRE.....   | 331 |
| ANANIE ben NEBEDAI.....  | 331 |
| HELKIAS.....   | 332 |
| SCÉVA.....   | 332 |
| II. - CHAMBRE DES SCRIBES.....   | 333 |
| GAMALIEL.....  | 334 |
| SIMÉON.....  | 334 |
| ONKELOS.....   | 335 |
| JONATHAS ben UZIEL.....  | 335 |
| SAMUEL KAKKATON ou le Petit.....   | 336 |
| CHANANIA ben CHISKIA.....  | 337 |
| ISMAËL ben ELIZA.....  | 338 |
| Rabbi ZADOK.....   | 338 |
| JOCHANAN ben ZACHAI.....   | 339 |
| ABBA SAUL.....   | 340 |
| R. CHANANIA.....   | 341 |
| R. ÉLÉAZAR ben PARTA.....  | 341 |
| R. NACHUM HALBALAR.....  | 341 |
| R. SIMÉON isc HAMMISPA.....  | 341 |
| III. - CHAMBRE DES ANCIENS.....  | 344 |
| JOSEPH D'ARIMATHIE.....  | 344 |
| NICODÈME.....  | 344 |
| BEN CALBA SCHEBOUA.....  | 345 |
| BEN TSITSIT HACCASSAT.....   | 345 |
| SIMON.....   | 345 |
| DORAS.....   | 346 |
| JEAN fils de JEAN, DOROTHÉE fils de NATHANAËL, TRYPHON<br>fils de THEUDION, CORNELIUS fils de CERON..... | 346 |
| PILATE.....  | 350 |
| LES DEUX LARRONS.....  | 368 |
| SIMON LE CYRÉNÉEN.....   | 385 |
| LE CENTURION DU CALVAIRE.....  | 393 |
| JOSEPH D'ARIMATHIE.....  | 404 |
| NICODÈME.....  | 416 |
| LES RESSUSCITÉS DU CALVAIRE.....   | 422 |